

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Activités d'intégration professionnelle (Partie I)</b>
<b>Section(s)</b>	- (14 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Mélissa ANDERLIN	210	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 1</b>	150h	Mélissa ANDERLIN Maxime ANTOINE Emilie BEYDTS Stéphanie ISERBYT Cécile LAMBOTTE Stéfany PIERARD Cécile RENAUX
<b>Stages pédagogiques - Partie 1</b>	60h	Mélissa ANDERLIN Maxime ANTOINE Emilie BEYDTS Stéfany PIERARD Cécile RENAUX

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 1</b> : 150h d'AIP
<b>Stages pédagogiques - Partie 1</b> : 60h d'AIP

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 1</b> : Français
<b>Stages pédagogiques - Partie 1</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> </ul>

- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
  - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
  - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
  - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
  - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
  - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

## Objectifs de développement durable



### Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

### Inégalités réduites



## Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à réguler les processus d'enseignement et la pratique à contextualiser les contenus théoriques c'est-à-dire développer des capacités didactiques pertinentes en y intégrant l'usage judicieux des TIC.
- Construire son identité professionnelle par le biais d'un portfolio de développement professionnel.

### Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

- Conditions de la création d'un climat de classe serein, rôles de l'enseignant, organisation de la classe,... ;
- Du décret-missions à l'utilisation des référentiels du Tronc commun ;
- Différentes méthodes et centration sur les méthodes inductives ;
- Méthodologie spécifique aux disciplines d'enseignement ;
- Rédaction des compétences et attendus ;
- Rédaction de la préparation écrite ;
- Rédaction du journal de classe ;
- De la définition d'un projet pédagogique à la préparation des activités qui en découlent.

### Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

Les stages en situation réelle sont organisés dans les trois années d'études. En première année, ils consistent en activités d'observation participante, en accompagnant le maître de stage. Ils peuvent amener progressivement l'étudiant, en étroite collaboration avec le maître de stage, à prendre en charge une classe.

Activités d'articulation « théorie et pratique » dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement, et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

### Méthodes d'enseignement

**Ateliers de formation professionnelle - Partie 1** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, activités pédagogiques extérieures

**Stages pédagogiques - Partie 1** : activités pédagogiques extérieures, apprentissage in situ

### Supports

**Ateliers de formation professionnelle - Partie 1** : notes de cours, notes d'exercices

**Stages pédagogiques - Partie 1** : porte-documents

### Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

Bibliographie de référence en fonction des disciplines travaillées.

FWB, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (2013), Socles de compétences - Enseignement fondamental et premier degré de l'Enseignement secondaire, Bruxelles.

FWB, Référentiels du Tronc Commun (2021).

Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents, 2001.

Porte-documents de l'étudiant.

Caron J. (1994), « Quand revient septembre... guide sur la gestion de la classe participative » (2 tomes), Québec, Chenelière.

Degallaix et Meurice (2002), « Construire des apprentissages au quotidien », Outils pour enseigner, De boeck.

Hourst B. (2013), « Au bon plaisir d'apprendre. (Re)trouver la faculté d'apprendre avec le sourire. », InterEditions (2ème édition).

Muller F. (2008), « Manuel de survie à l'usage de l'enseignant (même débutant) », L'Etudiant.

### Ressources bibliographiques de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

FWB, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (2013), Socles de compétences – Enseignement fondamental et premier degré de l'Enseignement secondaire, Bruxelles

FWB, Référentiels du Tronc Commun (2022).

Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement

secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (2001)

Porte-documents de l'étudiant

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Voir Charte de l'évaluation de l'AIP et grilles d'évaluation fournies dans le porte-documents.</p> <p>Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.</p> <p>Évaluation continue, intégrée. Les Activités d'Intégration Professionnelle (AIP) sont réparties sur les deux quadrimestres de l'année académique. Elles forment une Unité d'Enseignement (UE) intégrée : les trois Activités d'Apprentissage (AA) (Ateliers de Formation Professionnelle (AFP), Développement professionnel : identité et Stages) sont non dissociables dans la construction du Programme Annuel de l'Etudiant (PAE). L'UE AIP (stage et AFP) n'est pas remédiable. En effet, les évaluations des stages pédagogiques et rapports de stage ne sont organisées qu'une seule fois sur l'année académique (cf. article 138 du décret paysage).</p>

Année académique : 2024 - 2025